

DEMANDE INSCRIPTION - ACCUEILS MINI-STAGE Découverte
du 14 mars au 1er avril 2022

Etablissement : _____ Adresse parents : _____
 Nom : _____ Prénoms : _____ Téléphone Parents : _____
 Classe : _____

CHAMP METIERS	Jour	Créneaux horaires	Formation	Choix de l'élève	FAMILLES DES METIERS
COUVERTURE	Lundi	14h35 à 17h35	CAP Couverture		
	Mardi	08h10 à 12h05			
	Jeudi	13h35 à 17h35			
	Vendredi	08h10 à 12h05			
PEINTURE	Jeudi	13h35 à 16h40	CAP Peintre applicateur de revêtements		Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
	Jeudi	08h10 à 12h05	BAC PRO Aménagement et finition du bâtiment		
TRAVAUX PUBLICS	Mardi	08h10 à 12h05	CAP Constructeurs de routes et aménagements urbains (Apprentissage)		Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
GRDS ŒUVRE	Vendredi	14h35 à 17h35	BAC PRO Technicien du bâtiment organisation et réalisation du gros œuvre		
	Lundi	08h10 à 12h05			
BOIS	Jeudi	08h10 à 12h05	BAC PRO Technicien Menuisier Agencier		Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement
	Jeudi	08h10 à 13h35			
	Lundi	08h10 à 12h05			
	Vendredi	14h35 à 17h35			
GENIE THERMIQUE	Vendredi	08h10 à 12h05	BAC PRO Métrier du Froid et des énergies renouvelables		Métiers des transitions numérique et énergétique
	Vendredi	14h35 à 17h35			
	Mercredi	08h10 à 12h05			
	Vendredi	14h35 à 17h35			
GENIE CIVIL	Jeudi	08h10 à 12h05	BAC PRO Technicien d'Etude du Bâtiment Option : Adjoint en architecture Option : Etudes et économie		Métiers des Etudes et de la modification numérique du bâtiment
	Vendredi	13h35 à 17h35			
	Vendredi	13h35 à 17h35			
	Vendredi	08h10 à 12h05			

Bac Pro appartenant à une Famille de Métiers

Dossier suivi par : Mme ARTHUR Laure - DDF
laure.arthur@ac-croixes-tours.fr
02 37 93 28 12

Mini-stages

Nous vous proposons des séquences spécifiquement destinées aux élèves de 3^e

Le mini-stage peut aussi être proposé à des élèves de 2^{nde} ou 1^{ère} envisageant une réorientation

du **lundi 14 mars au vendredi 1^{er} avril 2022**

sur inscription.

Cette inscription doit passer par une demande de votre collège ou de votre lycée

